SCP Gérard FONFREDE et Arnaud MARTINEZ
Huissiers de Justice Associés
60 rue Jean Jaurès - 94 Champigny-sur-Marne

SECOND ORIGINAL

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE VINGT-QUATRE OCTOBRE.

A la requête du :

CREDIT LYONNAIS, société anonyme dont le siège social est à LYON (69000), 18, rue de la République, agissant poursuites et diligences de son directeur général, domicilié en cette qualité audit siège,

Pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), 60, rue Jean Jaurès.

Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,

Agissant en vertu de :

Un acte reçu par Maître ROUX, notaire à SAINT-MAUR DES FOSSÉS le 30 juillet 1997, contenant prêt par le Crédit Lyonnais,

Un commandement de payer valant saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère, en date du 2 octobre 2013.

Me suis transporté ce jour à SAINT-MAUR DES FOSSÉS (Val de Marne), 10, Villa Hortensia, assisté d'un expert chargé de procéder au métré et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien immobilier, à l'effet de procéder à la description des biens et droits immobiliers situés à cette adresse, cadastrés section EY n°137 pour 3 a et 88 ca.

A l'adresse indiquée, il existe un pavillon d'habitation.

J'ai pénétré dans les lieux à l'aide des clefs qui m'ont été confiées par l'Agence Anne Carole, sise à SAINT-MAUR DES FOSSÉS (Val de Marne), 91, avenue du Bac, sur les instructions de Madame LEPAGE, propriétaire.

Je constate que les lieux sont vides et inhabités. J'ai alors procédé à leur description. Ils se composent de :

Rez-de-chaussée surélevé :

- une entrée dont le sol est recouvert de dalles de pierre et de mosaïque, équipée de placards et qui prend jour par deux vitres fixes situées de part et d'autre de la porte d'entrée,

- dans l'entrée à droite, un débarras dont le sol est recouvert de dalles de pierre et qui prend jour par une petite fenêtre,

- dans l'entrée porte face, un vaste séjour dont le sol est recouvert de dalles de pierre, équipé d'une cheminée, de placards, d'un escalier desservant l'étage supérieur et le sous-sol et qui prend jour par une petite fenêtre, deux portes-fenêtres et un vaste châssis vitré fixe,

- dans l'entrée à gauche, une cuisine dont le sol est recouvert de dalles de pierre, équipée d'un évier et qui prend jour par une baie vitrée coulissante,

- attenant à la salle de séjour, un petit cabinet de toilette dont le sol est carrelé, équipé d'un lavabo, comportant un cabinet d'aisances intérieur équipé d'un cuvette suspendue et qui prend jour par une fenêtre.

Premier étage :

On y accède par un escalier. Il se compose de :

- un palier dont le sol est recouvert de dalles de pierre,

- sur le palier, porte face gauche, une chambre dont le sol présente une chape de ciment à l'état brut, qui prend jour par une baie vitrée coulissante,

- attenant à cette chambre, un bureau dont le sol est recouvert de dalles de pierre, qui prend jour par une baie vitrée coulissante,

- sur le palier porte face droite, un dressing dont le sol est recouvert de dalles de pierre,

- sur le palier deuxième porte droite, une deuxième chambre à coucher dont le sol est en parquet flottant, qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur une terrasse arrière,

- sur le palier, un cabinet d'aisances intérieur dont le sol est recouvert de dalles de pierre, équipé d'une cuvette suspendue avec effet d'eau et qui prend jour par une fenêtre,

- une salle de bain dont le sol est recouvert de dalles de pierre, équipée d'une baignoire d'angle, d'un meuble vasque, de placards et d'une douchière carrelée, qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur une terrasse.

Deuxième étage :

Il se compose de :

- un palier dont le sol est en dalles de pierre,

- sur le palier à gauche, un cabinet d'aisances intérieur mansardé dont le sol est carrelé, qui prend jour par un velux, équipé d'un W-C suspendu,

- sur le palier à gauche, une chambre mansardée dont le sol est en parquet, qui prend jour par deux châssis vitrés de type velux,

- sur le palier à droite, une chambre mansardée dont le sol est en parquet, qui prend jour par un châssis vitré de type velux,

- une salle d'eau mansardée dont le sol est carrelé, équipée d'un meuble vasque, d'une douchière carrelée et qui prend jour par une fenêtre.

Sous-sol semi-enterré :

On y accède par un escalier carrelé. Il existe une fenêtre dans la cage d'escalier.

Il se compose de :

- à mi-hauteur d'une cave dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre,

- en bas de l'escalier, un dégagement dont le sol est carrelé, équipé de placards,

- un vaste garage dont le sol est constitué d'une chape de ciment, équipé d'une porte de garage basculante et comportant en partie arrière une baie vitrée fixe,

- attenante au garage, une pièce principale dont le sol est carrelé, qui prend jour par une fenêtre,

- attenant au garage, un local technique dont le sol est carrelé, qui comporte une porte donnant sur la façade avant de la maison.

En partie avant de la maison, il existe une terrasse pavée ainsi qu'un escalier et une descente d'accès au garage.

En partie arrière, il existe un jardin avec un petit appentis à usage de cuisine d'été, dont la toiture est recouverte de tuiles.

Il existe également une fontaine en pierre.

L'ensemble de la maison est en mauvais état d'entretien et présente de nombreuses traces d'infiltrations et de dégâts des eaux.

Durant mes opérations, l'expert a procédé au métré des pièces visitées et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.
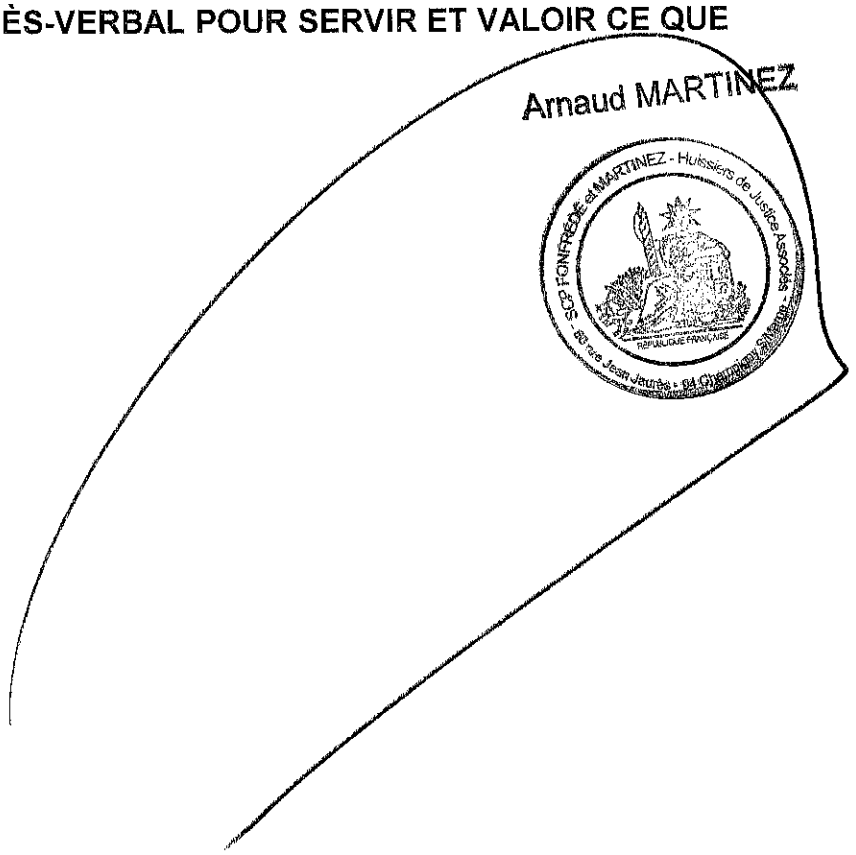
Arnaud MARTINEZ